

REVUE  
*Voltaire*

14  
—  
2014

Voltaire  
et le sexe

III Banderier – 979-10-231-1478-2



Alors que beaucoup a été écrit sur les relations que Voltaire entretient avec les femmes ou avec ses « amies », la première section, qui donne son titre au numéro, aborde, à partir d'une interrogation sur « le sexe », un champ de recherche peu exploré : la réflexion critique s'inscrit dans une perspective théorique ouverte par les travaux de Michel Foucault et certains des articles réunis se rattachent de manière évidente. Il s'agit d'examiner comment la question du « sexe », envisagé au triple sens de sexe biologique, de construction culturelle genrée et de sexualité, traverse l'oeuvre de Voltaire, considérée, selon une démarche historicisée, en fonction de paramètres diachroniques et génériques, et s'articule avec les positionnements « philosophiques » voltairiens.

Les sections suivantes donnent à lire plusieurs inédits : outre deux lettres absentes de la Correspondance éditée par Besterman, on découvrira, en annexe d'un article sur les sources documentaires de l'Histoire de l'empire de Russie, une « Description de Saint-Pétersbourg » que Voltaire a utilisée. Au-delà des seuls ouvrages historiques et de la question des sources, la section des Varia explore aussi plusieurs pans de l'oeuvre à partir d'angles d'approche diversifiés, soulevant des questions de genèse, de caractérisation générique, de facture rhétorique, l'ensemble étant étroitement relié à la définition des enjeux intellectuels des textes.

REVUE  
*voltaire*  
n° 14 • 2014

# Voltaire et le sexe



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 978-2-84050-940-0

PDF complet – 979-10-231-1462-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Hommage à Nikolai Alexandrovitch Kopanev – 979-10-231-1463-8

I Ferret & Lotterie – 979-10-231-1464-5

I Bourdet – 979-10-231-1465-2

I Cotoni – 979-10-231-1466-9

I Di Rosa – 979-10-231-1467-6

I Goulbourne – 979-10-231-1468-3

I Hersant – 979-10-231-1469-0

I Paillard – 979-10-231-1470-6

I Mervaud – 979-10-231-1471-3

I Weltman-Aron – 979-10-231-1472-0

I Cave – 979-10-231-1473-7

I Cambou – 979-10-231-1474-4

II Jainchill – 979-10-231-1475-1

II Cronk – 979-10-231-1476-8

III Kopanev & Kopaneva – 979-10-231-1477-5

**III Banderier – 979-10-231-1478-2**

III Ocnas – 979-10-231-1479-9

III Roussillon – 979-10-231-1480-5

III Apostolopoulos – 979-10-231-1481-2

III Neiertz – 979-10-231-1482-9

Comptes rendus & Agenda – 979-10-231-1483-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)

d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

## SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

## SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	5
Nikolaï Alexandrovitch Kopanev (1957-2013) .....	7
Nicholas Cronk	
<b>I. VOLTAIRE ET LE SEXE</b>	
Voltaire et le sexe : du genre sans théorie ? .....	13
Olivier Ferret et Florence Lotterie	
L'empire du sexe : sexe et pouvoir dans l' <i>Essai sur les mœurs</i> .....	33
Myrtille Méricam-Bourdet	
Lectures voltairiennes de la sexualité dans l'Ancien Testament .....	47
Marie-Hélène Cotoni	
Le scandale du sexe dans les réécritures bibliques de Voltaire .....	65
Geneviève Di Rosa	
Entre le sexe et l'Infâme : Voltaire et les castrats .....	81
Russell Goulbourne	
Sodome à Potsdam :	
Les passions entre hommes dans les <i>Mémoires pour servir à la vie de monsieur de Voltaire</i> .....	101
Marc Hersant	
Les libertés sexuelles de Voltaire : hétérosexualité, homosexualité et autosexualité dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> .....	117
Christophe Paillard	
Voltaire et la répression des crimes et délits sexuels. Les femmes devant la justice .....	133
Christiane Mervaud	
Femmes philosophes : des <i>questions sur l'encyclopédie</i> aux <i>Lettres philosophiques</i> .....	153
Brigitte Weltman-Aron	
Les philosophes ont-ils un sexe ?	
Émilie du Châtelet et la Marquise du Deffand dans la correspondance de Voltaire .....	167
Christophe Cave	

Du sexe à la chaise percée dans le conte voltairien .....	185
Pierre Cambou	

## II. INÉDITS

An unpublished letter from the marquis d'Argenson to Voltaire (1 MAY 1739, D1998a).....	199
Andrew Jainchill	

Voltaire et la question du mariage des protestants : une lettre inédite (D16708a) ...	215
Nicholas Cronk	

## III. VARIA

4 M. V. Lomonossov et Le premier envoi de manuscrits sur l'histoire russe à Voltaire ..	225
N. A. Kopanev & N. P. Kopaneva	

« S'il a icy un ami, je puis me flatter que c'est moi » : Voltaire et dom Benoît Sinsart, abbé de Munster .....	241
Gilles Banderier	

<i>L'œdipe</i> de Voltaire : première tragédie philosophique ? .....	255
Marek Očenáš	

<i>La Princesse de Navarre</i> et la résurrection de la comédie-ballet.....	273
Marine Roussillon	

D. Catargi « philosophe » grec et les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> de Voltaire.....	287
Dimitris G. Apostolopoulos	

Emplois voltairiens de l'ironie libertine .....	293
Patrick Neiertz	

Comptes rendus.....	311
---------------------	-----

Agenda.....	337
-------------	-----

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney, SVEC</i> , n° 9 (1959).
f. fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-80.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 <sup>e</sup> éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
W75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8o [édition dite « encadrée »].



III

*Varia*



« S'IL A ICY UN AMI, JE PUIS ME FLATTER QUE C'EST MOI » :  
VOLTAIRE ET DOM BENOÎT SINSART, ABBÉ DE MUNSTER

Gilles Banderier  
Bâle

« M. de Voltaire est un auteur qui n'est pas suspect quand il dit du bien des Moines »<sup>1</sup>.

Voltaire, on le sait, n'eut rien d'un écrivain cloîtré (même s'il confessait un certain goût pour la réclusion<sup>2</sup>). Au long de ses quatre-vingt-quatre années de présence sur terre, il croisa le chemin de milliers de personnes qui, parfois, éprouvèrent le besoin d'en conserver le souvenir. La présente note est consacrée à l'une de ces personnes, dom Benoît Sinsart, qui présida aux destinées de l'abbaye de Munster.

Contrairement à son maître dom Calmet<sup>3</sup>, dom Sinsart n'est mentionné nulle part dans l'œuvre de Voltaire. De même, la vaste correspondance de l'écrivain ne contient aucune lettre écrite à l'abbé de Munster ou reçue de lui. On lit toutefois quelques lignes ambiguës dans une missive à la comtesse de Lutzelbourg : « Je n'ai vu qu'en passant l'abbé de Munster, il est occupé à Colmar, il m'a paru fort aimable. Il a tué du monde, il a fait l'amour, il est poli, il a de l'esprit, il est riche, il ne lui manque rien » (24 octobre 1753 [D5554])<sup>4</sup>. Ces remarques

- 1 Dom Benoît Sinsart, *Question politique, où l'on examine si les religieux rentés sont utiles ou nuisibles à l'État*, [s.l.n.e.], 1762, p. 134. L'attribution de cet ouvrage à un certain « Benoît Gouget » par le catalogue de la BnF (notice FRBNF30526989) est manifestement erronée.
- 2 René Pomeau a rassemblé plusieurs textes dans *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1956, p. 261-262. Voir les lettres à la margravine de Bayreuth (« Frère Voltaire, mort au monde, amoureux de sa cellule et de son couvent dont il n'est sorti depuis huit mois, rompt enfin son silence pour Votre Altesse Royale » [24 octobre 1752, D3331] ; à Polier de Bottens (« Il y a six mois que je garde la chambre à Colmar : mon âge et mon goût demandent la solitude » [19 mars 1754, D5738]) et à Mme Denis (« à Colmar 28 mai [1754] dans ma même chambre dont je ne suis pas sorti depuis 8 mois » [D5829]).
- 3 Sur les rapports de Voltaire avec l'abbé de Senones, on consultera en dernier lieu Gilles Banderier, « Le Diable et l'Ermite ? Quand Voltaire rencontra dom Calmet à Senones », dans *Dom Calmet, un bénédictin vosgien au siècle des Lumières, Mémoire des Vosges*, hors-série n° 6 (2010), p. 13-22 ; et « Un cas particulier de "tolérance" : Voltaire et dom Calmet », dans John Renwick (dir.), *Voltaire : la tolérance et la justice*, Louvain, Peeters, 2011, p. 35-63.
- 4 Citation tronquée dans l'article d'Anne-Marie Tible, « Portrait de Voltaire par dom Benoît Sinsart », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, n° 32 (1978), p. 88. Theodore Besterman, dans ses notes de la correspondance, n'a pas identifié cet « abbé de Munster ».

appellent un commentaire, à la lumière de la biographie de dom Sinsart, afin de distinguer ce qui est avéré et ce qui ressortit à la malveillance pure.

Jean-François Sinsart<sup>5</sup> naquit le 29 juillet 1695 et, selon l'usage, fut baptisé le même jour dans la paroisse Saint-Charles de Sedan<sup>6</sup> (diocèse de Reims). Son père, François de Sinsart, capitaine au régiment de Picardie, dirigeait les fortifications de la cité ardennaise. Jean-François choisit dans un premier temps de suivre la voie paternelle et servit en Hollande comme ingénieur militaire<sup>7</sup>. Dans la notice de la *Bibliothèque lorraine*, dom Calmet écrivait qu'il « avoit suivi la profession des armes pendant quelques années, avant que de se consacrer à Dieu »<sup>8</sup>. On ne peut donc exclure que le futur abbé de Munster ait « tué » – ou fait tuer – « du monde » dans l'exercice de sa profession<sup>9</sup>. On ignore pourquoi il abandonna cette carrière pour entrer en religion. Le 7 septembre 1716, il prononça ses vœux à l'abbaye de Senones<sup>10</sup>. Il devint professeur dans une autre abbaye, celle de Munster, enseignant la philosophie, la théologie, les mathématiques et la musique, et fut ordonné des mains du prince-évêque de Bâle (17 octobre 1719)<sup>11</sup>. Il signa le formulaire condamnant les cinq propositions de Jansenius, lors du chapitre général de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe tenu en l'abbaye de Luxeuil, le 11 avril 1723<sup>12</sup>. Professeur de théologie à Senones, il approuva le *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des Papes* de dom Mathieu Petitdidier (1724). De retour à l'abbaye de Munster, dom Sinsart devint,

5 Il est mentionné sur certains actes (ainsi Archives départementales du Haut-Rhin, 1 H 37) comme B. de Sinsart, mais a toujours signé B. Sinsart, sans particule.

6 Archives départementales du Haut-Rhin, 1 H 39, carton 10, n° 3.

7 Dans son *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791* (Montpellier, Centre d'histoire militaire de l'université Paul Valéry, 1981, p. 698<sup>b</sup>), Anne Blanchard mentionne, d'après les archives du Génie (Service historique de la Défense, Bibliothèque de l'inspection du Génie, manuscrit in-folio 208<sup>b</sup>, pièces 3 et 4), un certain Sinsart (prénom inconnu), ingénieur en premier à Phalsbourg (1689), ingénieur en chef à Sedan (1698), puis affecté à la campagne du Rhin en 1703 et tué en service à Landau le 22 octobre 1703. Il s'agit indéniablement du père du futur abbé de Munster. La même historienne signale un autre Sinsart, ingénieur ordinaire en 1709, disparu des contrôles avant 1714.

8 *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine*, Nancy, A. Leseure, 1751 ; Genève, Slatkine, 1971, col. 900.

9 D'autres membres de sa famille embrassèrent-ils la carrière des armes ? Il existe à la Bibliothèque nationale de France (Département des cartes et plans, cote GE CC-1280 [56]) une *Carte des Expéditions de Guerre en Bohême dans la quelle se voit le plan de l'attaque et de la défense de Prag, l'an 1742*, Nuremberg, chez les héritiers d'Homan, 1743. Dessinée par Perizot, « maître des desseins du Roi », elle contient en annexe un petit *Plan de l'armée française campée sous Prague* « dessiné par Sinsart ingénieur français ».

10 Bibliothèque municipale de Saint-Dié, manuscrit 11, registre des professions de l'abbaye, f. 39r : « ego frater Benedictus Sinsart de Sedano et diocesi Remensi, promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum, et obedientiam secundum regulam Santi Patri Benedicti » (« moi, frère Benoît Sinsart, né à Sedan, diocèse de Reims, je promets la stabilité, la conversion des mœurs et l'obéissance selon la Règle de saint Benoît »).

11 Archives de l'Ancien Évêché de Bâle (Porrentruy), A 56/1, 4<sup>e</sup> liasse.

12 Archives départementales du Haut-Rhin, 1 H 41, cartons 18-19, n° 9.

le 9 janvier 1743, coadjuteur de l'abbé Gabriel de Rutant<sup>13</sup>, puis, à la mort de ce dernier, abbé, le 1<sup>er</sup> mars 1745. Il prêta serment le 27 septembre 1745 et s'imposa comme l'un des grands abbés de Munster. Si dom Sinsart fut riche, comme l'affirmait Voltaire, ce n'était pas au sens où il eût disposé d'une fortune personnelle : son abbaye pouvait être riche, mais pas lui. De 1746 à 1776, il siégea en qualité de syndic de la Chambre ecclésiastique de la Haute-Alsace<sup>14</sup>. Il fut un théologien d'une parfaite orthodoxie doctrinale<sup>15</sup>, le plus « romain » des théologiens vannistes<sup>16</sup>. Malade depuis plusieurs années, il mourut le 22 juin 1776, sans doute à Colmar, dans la maison qui appartenait à l'abbaye, rue des Marchands.

Comment Voltaire fit-il la connaissance de dom Sinsart ? L'écrivain était arrivé à Colmar le 2 octobre 1753<sup>17</sup>. Peu de temps après, il s'était rendu à Luttenbach (dans la vallée de Munster), où il demeura du 13 au 28 octobre, dans un bâtiment attenant à l'imprimerie de Jean Frédéric Schöpflin<sup>18</sup>. Ce fut sans doute dans cette « chartreuse »<sup>19</sup> qu'il entendit parler pour la première fois de dom Sinsart, comme le rapporte sa lettre du 24 octobre 1753, déjà citée.

- 13 Bulles de nomination aux Archives départementales du Haut-Rhin, fonds du Conseil souverain, 1 B 957, p. 401-407.
- 14 Sur cette institution, voir Antoine Guth, *Le Don gratuit du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, Société d'histoire de l'église d'Alsace, 1961, p. 51-125 et, sur les fonctions de syndic, p. 85-89.
- 15 Et non « rigoriste », comme le qualifie dom Bornert dans la notice du *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, n° 35 (2000), p. 3656<sup>b</sup>.
- 16 Dom Patrice Cousin, *Précis d'histoire monastique*, Paris, Bloud et Gay, 1956, p. 426 (qui toutefois fait mourir dom Sinsart en 1746).
- 17 Eugène Kieffer, « De la vie et de la "mort" de Monsieur de Voltaire à Colmar », *Annuaire de la Société historique et littéraire de Colmar*, n° 3 (1953), p. 85-115 ; Louis Châtellier, « Voltaire, Colmar, les Jésuites et l'histoire », *Revue d'Alsace*, n° 106 (1980), p. 69-82, repris dans son recueil d'articles, *Religion et piété en Alsace et Lorraine (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 221-234 ; Gilles Banderier, « "Sans l'entendre parler on croiroit qu'il est mort" : Voltaire au miroir de la correspondance de Johann Rudolf Iselin », *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 211-220.
- 18 Voir la lettre de Jean Frédéric Schöpflin à Johann Rudolf Iselin, Colmar, 12 octobre 1753 : « Je pars pour Münster à la papeterie en compagnie de Mr. de Voltaire, qui veut y venir pour prendre l'air de la campagne, il pourroit bien passer l'hiver à Colmar pour arranger des affaires qu'il a avec la maison de Wirtemberg, je vous fais part de ceci, afin qu'en nous venant voir comme je l'espere vous puissiez faire connoissance avec cet Apollon de nôtre siecle » (Johann Daniel Schöpflin, *Wissenschaftliche und diplomatische Korrespondenz*, éd. Jürgen Voss, Stuttgart, Thorbecke, 2002, lettre n° 194, p. 242).
- 19 « Je ne retournerai à Strasbourg que quand il fera bien froid, et en attendant je resterai dans une solitude, dans une chartreuse à quelques lieues de Colmar chez le frère de ce M<sup>r</sup> Shoefling, professeur à Strasbourg en histoire. On dit que c'est un endroit très sain. Ce monsieur Shoefling y a raccommoé sa santé. Peut-être y pourrai-je trouver le même avantage. Je sais bien qu'une solitude dans des montagnes n'est pas Paris, mais ce séjour est assez conforme à mon humeur et à mon état » (Voltaire à Marie-Louise Denis, Colmar, 9 octobre 1753 [D5541]).

Voltaire avait envisagé, semble-t-il, de se rendre à l'abbaye de Munster<sup>20</sup>. Mais, par la suite, de retour à Colmar, il s'installa rue des Juifs, à un jet de pierre de la maison que l'abbaye de Munster possédait dans la ville. L'écrivain et le bénédictin étaient désormais voisins.

Cependant, avant même de faire sa connaissance, dom Sinsart comptait au nombre des lecteurs de Voltaire. Dès 1748, dans sa *Défense du dogme catholique sur l'éternité des peines*, il alléguait, pour le critiquer, un passage de *La Henriade* (livre VII)<sup>21</sup>, « ouvrage où il y a de grandes beautés », dû à l'« un de nos meilleurs poètes », « auteur que tout le monde a en main, et qui se fait lire avec tant de plaisir »<sup>22</sup>. Six ans plus tard, il rencontra personnellement le philosophe. Dom Sinsart ne tenait pas, semble-t-il, de journal, mais sa correspondance avec dom Fangé, neveu, coadjuteur, successeur et biographe de dom Calmet, bruisse des échos de cette rencontre. Même si ces textes sont déjà connus<sup>23</sup>, il n'est pas inutile de les remettre sous les yeux des lecteurs, pour apprécier le changement de ton survenu avec le temps :

244

Voltaire qui est icy presentement et que je vois souvent parce qu'il est agréable et par-dessus cela mon voisin<sup>24</sup>, a passé quelque temps dans nôtre vallée. Il travaille et fait imprimer une histoire de l'Empire, si j'y trouvois occasion de lui faire enchasser quelqu'unes de vos remarques, avec vôtre permission, il vous en

20 « M<sup>r</sup>. de Voltaire est arrivé à Colmar, il se propose d'aller passer quelque tems à l'abbaye de Münster » (Johann Rudolf Iselin à Werdmüller, Bâle, 9 octobre 1753 ; cité dans G. Banderier, « "Sans l'entendre parler on croiroit qu'il est mort" », art. cit., p. 214). « Il y a près de quinze jours que M<sup>r</sup>. de Voltaire habite notre vallée. Il est logé à la papeterie chez M<sup>r</sup>. Schoepflin, et doit quitter dimanche prochain pour aller à Colmar. Il fuit les visites, et a passé à Münster sans y entrer. C'est ce qui a fait que personne d'icy n'est allé luy rendre ses hommages. Il a, dit on, écrit à M<sup>r</sup>. Basck [Pierre Basque (1677-1764), receveur des Domaines royaux] que l'air de Munster, et les prieres des moines ne luy faisoient pas de bien. Je n'en suis pas surpris, car il n'a pas encore pris notre air. Il est continuellement enfermé dans sa chambre. Il n'a pas été plus curieux de venir prendre part à nos prieres. Je tacheray cependant de le voir avant son départ » (dom François George à dom Fangé, Munster, 26 octobre 1753 ; voir *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, n° 65 [2011], p. 41-42).

21 Il s'agit du passage où saint Louis s'adresse à Henri IV.

22 Dom Sinsart, *Défense du dogme catholique sur l'éternité des peines*, Strasbourg, Jean-François Leroux, 1748, p. 3-4. Sur cet ouvrage, voir Gilles Banderier, « Combien de temps reste-t-on en Enfer ? Dom Benoît Sinsart, abbé de Munster, entre Voltaire et Rousseau », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, n° 63 (2009), p. 19-29 ; et « L'abbaye de Munster et les Anti-Lumières », dans *L'Abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster. Pouvoir et savoir*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2012, p. 219-229.

23 On peut les trouver dans l'article de l'abbé Guillaume, « Documents inédits sur les correspondances de dom Calmet et de dom Fangé », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1873, p. 143-147 ; ainsi que dans la « Correspondance des bénédictins de Munster : contribution à l'histoire intellectuelle de l'abbaye », en cours de publication dans l'*Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster* (années 2010 et suivantes).

24 La demeure dans laquelle résidait Voltaire à Colmar, rue des Juifs (aujourd'hui rue Berthe-Molly), est à quelques dizaines de mètres de la maison appartenant à l'abbaye de Munster (rue des Marchands), où dom Sinsart se trouvait souvent.

feroit honneur. Il ne connoit point l'Autriche, cela lui seroit utile. Son plan est un composé du *Siècle de Loüis XIV* et de la méthode du Président Hénault<sup>25</sup>. (Munster, 8 novembre 1753)

Monsieur Voltaire est toujours à Colmar, il doit aller à Strasbourg occuper l'hôtel de Monsieur de Coigny que ce seigneur lui a offert, et compte aller à Plombières prendre les eaux. Je le vois souvent, il est à deux pas de chés moi. S'il a icy un ami, je puis me flatter que c'est moi, par des façons charmantes qu'il me témoigne. J'admire toujours sa mémoire prodigieuse mais plus encor l'élévation de son esprit. Il a des pensées sublimes, et c'est à mon gré un grand philosophe. Que ne sait-il pas ? Il n'a rien oublié. C'est l'homme du monde le plus modeste, et qui prendroit des leçons d'un enfant. Son abrégé de l'histoire de l'Empire est fini, il m'en a fait present. Fontaine nôtre libraire en a fait passer des exemplaires à Nancy, où vous le trouverés. Je suis trompé si vous n'y trouvés des traits bien hardis, j'aurois voulu qu'il en supprimât plusieurs ; mais, selon lui, un historien ne peut sans crime taire la vérité. Je souhaite que cela ne lui attire point de tracasseries ; il a bien des jaloux, et partant des ennemis. Il s'est confessé à un Capucin et a fait ses Pâques. J'en ai vû le billet testimonial<sup>26</sup>. Bien des gens l'épioient sur cette démarche, qui leur a arraché les dents. (Colmar, 19 avril 1754)

Monsieur Voltaire doit aller incessamment à Plombières, il passera chés vous<sup>27</sup> pour rendre ses devoirs à vôtre cher oncle, qu'il honnore infiniment. Persuadé qu'il lui offrira son histoire de l'Empire, je ne vous en ai point fait l'emplette. Il est très partisan des Benedictins, c'est le seul ordre qu'il aime, parce que nous étudions et que nous laissons le monde comme il est, sans nous mêler d'intrigues. Il me disoit, il y a peu de tems, que si nous mangions gras, et qu'il y eut un peu moins de moinerie chés nous, qu'il deviendroit nôtre confrère. Ce ne seroit pas la nécessité qui le feroit nôtre prosélite puis qu'il a plus de 80 000 livres de rente. Vous serés enchanté de voir tant de savoir et un aussi rare esprit avec beaucoup de modestie. (Colmar, 27 mai 1754)

Il faut que vous ayés été absent, puis que de deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire je n'ai point reçu de réponse. [...] Dans ma seconde il étoit question d'une idée de Monsieur Voltaire, il n'en est plus question ; sa nièce l'a debauché

25 Charles-Jean-François Hénault (1685-1770), auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, paru pour la première fois en 1744 (voir, ci-dessous, n. 37).

26 « Attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession » (Litré).

27 Voltaire arrivera à l'abbaye de Senones le 10 juin 1754.

pour aller trouver le Duc de Richelieu. Il est parti d'icy avec elle pour Marseille. On compte néanmoins qu'il reviendra. (Colmar, 24 novembre 1754)

Nous parlons de vous avec Monsieur de Voltaire, qui ne cesse de se louer des bontés qu'on a eues pour lui à Senones. Il chante vos loüanges et celles de vôtre cher oncle, que j'assure de mon respect ; c'est selon lui le premier savant de l'Europe, le jugement d'un homme d'un aussi grand esprit, vaut seul tout ce qu'on peut dire. Pour vous, Monsieur, il vous honnore beaucoup. Si j'étois, me disoit-il, un an avec le Coadjuteur, je deviendrois bientôt savant, il a toute sa bibliothèque dans sa tête. Je n'avois qu'à lui demander quelque chose, il le trouvoit à l'instant. Il m'a dit qu'il avoit fait remettre chez De Bure ses livres anglois pour qu'il vous les envoiât, il souhaiteroit savoir si vous les avés reçus<sup>28</sup>. Si je n'avois que vôtre âge, j'apprendrois cette langue. Un de mes amis ayant plus de soixante ans s'est livré à l'anglois, en moins d'un an, il l'a entendu parfaitement. C'est une autre chose quand on veut le parler, il faut vivre avec ceux à qui il est naturel ; mais ce dernier n'est pas fort utile. J'ai appris d'un savant que les pensées les plus saillantes et les plus neuves, qu'on lit dans Voltaire, sont toutes prises des Anglois. Ce sont des penseurs qui exercent plus que nous les facultés de l'ame. Le françois a trop de feu pour réfléchir autant qu'il faudroit. Nous n'avons que deux hommes qui ayent médité, Descartes et Malbranche. (Colmar, 30 novembre 1754)

J'ai entierement rompu commerce avec M. Voltaire ; je sai seulement qu'il est toujours près de Genève, où il vit avec ses deux nièces. Son secretaire l'a quitté très mécontent, il fait une vie de ce poëte dans laquelle il y aura bien des traits

<sup>28</sup> Deux jours après son arrivée à Senones, Voltaire écrit à sa nièce, Marie-Louise Denis : « Je me suis fait bénédictin en attendant que vous me rendiez au monde, ou plutôt à vous, car du monde, je n'en fais pas grand cas. Je m'occupe à l'histoire dans une bibliothèque immense. Les moines me cherchent les pages, les lignes, les citations que je demande. Dom Calmet, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, monte au haut d'une échelle qui fait trembler, et qui tremble. Et il me déterre de vieux bouquins. Je veux lui faire un petit présent digne de sa bibliothèque. J'ai quelques livres de théologie anglaise, tous écrits en latin et en anglais. [...] Je vous prie de les faire emballer et de les envoyer quai des Augustins chez le libraire de Bure l'aîné, avec cette adresse sur le ballot : *à m<sup>r</sup> l'abbé de Sénone* » (12 juin 1754 [D5843]). Ces consignes sont à nouveau détaillées dans le *post scriptum*. Dom Fangé, dans une lettre adressée à Voltaire, accusera réception des volumes le 25 avril 1757 : « Nous avons reçu en leur temps les livres anglais dont il vous a plu d'enrichir notre bibliothèque. Je crois vous en avoir accusé la réception et vous en avoir marqué ma juste reconnaissance. Le défaut de connaissance de cette langue et de maître pour m'en instruire ne m'a pas encore permis de les lire. Votre retour à Senones, dont nous nous étions flatté, me faisait espérer ce double avantage. Mais confiné, comme vous êtes, Monsieur, dans votre belle et délicieuse campagne, il n'y a guères plus lieu d'attendre ce secours et le bonheur de vous voir » (D7246).



qui ne lui seront pas honorables, et par malheur pour lui, ils ne sont que trop véritables. (Colmar, 22 novembre 1755)

Dom Sinsart avait-il effectivement « rompu commerce » avec Voltaire ? Au point de vue des rapports humains, la chose paraît certaine : aucun document n'a été retrouvé, indiquant que l'abbé de Munster ait continué à entretenir des relations épistolaires avec l'ermite de Ferney. Mais, ainsi que nous l'avons vu, le nom de Voltaire était apparu pour la première fois, sous la plume de dom Sinsart, dans un livre – et ce nom se retrouvera dans d'autres livres encore.

L'abbé de Munster a en effet composé une œuvre philosophique et théologique qui n'est pas dénuée d'intérêt<sup>29</sup> et fait de lui un apologiste mineur ; pas assez important, toutefois, pour avoir retenu l'attention d'Albert Monod ou de Didier Masseau<sup>30</sup>. En l'absence d'une étude d'ensemble, le plus simple est de lire les ouvrages de dom Sinsart suivant l'ordre où ils ont paru.

Nous avons déjà cité ce qui semble être le premier livre publié par dom Sinsart, la *Défense du dogme catholique sur l'éternité des peines* (1748), où mention est faite de Voltaire. Nous pouvons donc passer au deuxième, le *Recueil de pensées diverses sur l'immatérialité de l'âme, son immortalité, sa liberté, et sa distinction d'avec le corps, ou réfutation du matérialisme. Avec une réponse aux objections de Mr. Cuentz, et de Lucrece le philosophe*<sup>31</sup>. Relativement à la question de l'âme matérielle, de la matière pensante, dom Sinsart réfute longuement les positions adoptées par Voltaire (dans la treizième des *Lettres philosophiques*, « Sur M. Locke »)<sup>32</sup>, dont il cite plus loin (sans le nommer directement<sup>33</sup> :

29 Outre les titres précédemment cités ou mentionnés ci-dessous, on peut également consulter *La Vérité de la religion catholique démontrée contre les Protestants* (Strasbourg, Le Roux, 1746) et *l'Essai sur l'accord de la foi et de la raison touchant l'Eucharistie* (Cologne, [s.e.], 1748). Notices et bibliographies lui attribuent régulièrement un ouvrage, *Les Chrétiens anciens et modernes, ou Abrégé des points les plus intéressants de l'histoire ecclésiastique* (Londres, 1754), qui ne peut être de sa plume. Dans sa correspondance, dom Sinsart mentionne encore d'autres travaux en cours, dont on ne sait s'ils ont ou non été publiés.

30 Albert Monod, *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du christianisme de 1670 à 1802*, Paris, Alcan, 1916 ; Didier Masseau, *Les Ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

31 Colmar, Imprimerie royale, 1756. On en trouvera une analyse succincte dans la monographie de John W. Yolton, *Locke and French Materialism*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 84, n. 2, et p. 147. Caspar Cuenz (ou Künz) était un magistrat de Saint-Gall, retiré à Neuchâtel, qui publia un *Essai d'un système nouveau, concernant la nature des esprits spirituels, fondé en partie sur les principes du célèbre Mr. Locke* (Neuchâtel, de l'imprimerie des éditeurs du *Journal helvétique*, 1742).

32 *Recueil de pensées diverses...*, *op. cit.*, p. 129-132.

33 Procédé usuel sous la plume de dom Sinsart : « Que l'auteur des *Lettres philosophiques* rougisse d'avoir osé mettre en parallèle le témoignage de Proculus Julius, qui affirma que Romulus étoit monté au ciel, avec le grand nombre de témoins de la résurrection et de l'ascension de Jésus Christ. Quelle comparaison ! » (*Examen du Christianisme*, Colmar, Imprimerie royale, 1758, chap. CXIX, p. 337).

l'abbé de Munster parle seulement d'un « poète moderne » les vers à propos de l'homme-machine de La Mettrie :

Est-ce là ce rayon de l'essence suprême,  
Que l'on nous peint si lumineux ?  
Est-ce là cet esprit survivant à nous-même ?  
Il naît avec les sens, croît, s'affoiblit comme eux  
Hélas ! il périra de même<sup>34</sup>.

La réfutation de Lucrèce fut entreprise sur les conseils de Sébastien Dupont<sup>35</sup> (que Voltaire connaissait, appréciait<sup>36</sup> et en faveur de qui il s'entremet<sup>37</sup>), « un homme de beaucoup d'esprit, et profond métaphysicien », selon dom Sinsart<sup>38</sup>. L'abbé de Munster gratifie son lecteur d'une remarque spirituelle, où il s'appuie sur le délabrement physique de Voltaire (abondamment évoqué, on le sait, dans sa correspondance) pour en tirer un argument contre le matérialisme : si l'esprit était, au même titre que le corps, de la matière, alors la décrépitude corporelle devrait produire un affaiblissement des facultés intellectuelles.

248

Lucrèce prétend que le dépérissement du corps, entraîne celui de l'ame, et que son extinction totale doit aussi causer celle de l'ame. Cette assertion est contredite par l'expérience. Prenons un exemple. Mr. de Voltaire qui n'a qu'un souffle de vie, dans un corps presque desséché, devrait donc avoir un esprit aussi exténué. Qui ne sait au contraire, qu'il a toutes les facultés de son ame aussi fortes et aussi vives, que l'homme du monde le plus vigoureux. J'ai vu cet homme rare souffrir violemment, et pour ainsi dire, prêt à expirer, malgré cela penser et s'exprimer comme un génie sublime<sup>39</sup>.

34 *Recueil de pensées diverses...*, *op. cit.*, p. 294.

35 Sébastien Dupont (ca 1712-1782), avocat auprès du Conseil souverain d'Alsace, homme de confiance du duc de Wurtemberg. Voir Eugène Kieffer, « De la vie et de la "mort" de Monsieur de Voltaire à Colmar », art. cit., p. 96-97.

36 « Mon cher Dupont, je vous plains bien d'être où vous êtes, vous avez trop d'esprit pour être heureux à Colmar. Que n'êtes-vous à la place des sots dont Paris abonde ! Vous nous en déferiez » (Voltaire à Sébastien Dupont, aux Délices, 15 février 1762 [D10330]).

37 « Voici le fait monsieur, je prends la liberté d'écrire à m' le comte d'Argenson en faveur d'un avocat de Colmar, et je suis comme le petit suisse du comte de Grammont, je demande pardon de la liberté grande. Une recommandation d'un Suisse en faveur d'un Alsacien n'a pas un grand poids, mais si vous connaissiez mon Alsacien, vous le protégerez. C'est un homme qui sait par cœur votre histoire de France, c'est le seul homme de lettres du pays, c'est le meilleur avocat, et le moins à son aise ; chargé de six enfants. Il s'agit d'une place dans une petite ville affreuse nommée Munster. Il s'agit de rendre heureux mon ami intime. Il s'appelle Dupont. Il demande d'être prévôt de Munster, et il est assurément très indifférent à monsieur D'Argenson que ce soit Dupont ou un autre qui soit prévôt de ce village appelé ville impériale » (Voltaire à Charles Jean François Hénault, Prangins, 3 janvier 1755 [D6065]).

38 *Recueil de pensées diverses...*, *op. cit.*, p. 353.

39 *Ibid.*, p. 357-358.

Le seul titre du troisième livre publié par dom Sinsart souligne qu'il est en partie dirigé contre Voltaire : *l'Examen du Christianisme, auquel on joint la réfutation du Sermon des Cinquante*. *L'Examen* est un ouvrage apologétique, dans lequel l'abbé de Munster se propose de montrer la supériorité du christianisme sur les autres religions. Ce traité est adressé à un « ami » de dom Sinsart, sans que l'on sache s'il s'agit d'une personnalité réelle ou d'un interlocuteur fictif. L'« ami » en question a subi l'influence des idées du temps et dom Sinsart s'efforce de le ramener dans la voie droite : « Vous réclamés les noms de certains savans qui pensent comme vous faites. Mais devez-vous sensément en croire un mathématicien, un poète célèbre, préférablement à toute l'Église qui subsiste depuis plus de dix-sept siècles ? Newton a commenté l'Apocalypse et il a trouvé que le Pape étoit l'Antéchrist ; V... s'est donné bien de la peine pour découvrir dans quel siècle Jésus Christ a été reconnu Dieu, tandis qu'il n'y a qu'à ouvrir le Nouveau Testament pour lire cette vérité à chaque page. Que dire de pareilles gens ? Ils ignorent les premiers principes des choses qu'ils veulent combattre ». Plus loin, un long passage mérite d'être reproduit en entier :

Qui ne connaît le célèbre auteur de *l'Épître à Uranie*, et de tant d'autres écrits marqués au coin le plus frappé du Déisme ? Si ce système avoit pû être défendu et tenir contre la force du Christianisme, ce génie supérieur l'auroit soutenu envers et contre tous. Après avoir ramassé tout ce que l'incrédulité avoit de plus fortes difficultés, il a été contraint de reconnoître la supériorité de la Révélation, et sur la religion naturelle et sur toutes les autres. Cette conversion ne vous frappe-t-elle pas ? Qui l'oblige à rétracter ses anciennes erreurs, sinon la force de la vérité et les remords de sa conscience ? Riche, et dans un pays libre où il pouvoit persister dans les sentimens d'un âge exposé aux passions les plus vives et les plus flatteuses, l'ambition de passer pour le premier homme de son siècle par la singularité de ses opinions, la séduction et l'attrait du commerce des femmes de France les plus aimables, par les graces et par l'esprit, n'étoient que trop capables de l'entraîner dans l'irréligion. Qui n'auroit pas été séduit par la Le Couvreur et ses graces admirables, qui auroit résisté à l'esprit d'une Marquise du Châtelet, avec laquelle il a vécu tant de temps ; tout cela en auroit perverti bien d'autres que lui. Enfin revenu de l'illusion des passions et rendu à ses réflexions, tout le venin qu'il avoit sucé en Angleterre et dans sa propre patrie, n'a pas empêché qu'il n'ait abjuré solennellement les erreurs du Déisme. Il est Chrétien aujourd'hui, parce qu'il n'est plus jeune et que ses passions sont amorties.

Un exemple aussi fameux ne vous touchera-t-il pas ? Vous n'avez pas souvent autant d'esprit et de savoir, que ce grand Poète, vous ne raisonnés pas aussi fortement ; serez-vous donc assez vain pour vouloir tenir dans un poste abandonné par l'Achille des incrédules ? Songez que le retour de ce génie

supérieur, ne peut être que l'effet de la vérité de la Religion chrétienne, contre laquelle il n'a pû résister. Son changement doit vous tenir lieu des plus fortes preuves. Peut-être n'en êtes-vous pas informé : je vais vous transcrire avec plaisir ce que je lis dans sa lettre à ses éditeurs de Genève<sup>40</sup>. Je suis né François et Catholique ; et c'est principalement dans un païs protestant que je dois vous marquer mon zèle pour ma patrie, et mon profond respect pour la religion dans laquelle je suis né, et pour ceux qui sont à la tête de cette religion<sup>41</sup>. Voilà une profession de foi qui contenteroit l'Inquisiteur le plus difficile ; puissiez-vous en faire une pareille avec sincérité. Il vaudroit bien mieux pour vous que ce soit maintenant que d'attendre un âge plus avancé, où peut-être n'arriveriez-vous pas. Dans un *Poème sur le désastre de Lisbonne*, il reconnoit nettement la nécessité de la Révélation. Il combat d'abord ce mot fameux de Pope ; tout est bien : qui entraîne des conséquences facheuses contre la religion, puis il dit :

Quelque parti qu'on prenne, on doit frémir sans doute :  
 Il n'est rien qu'on connoisse, et rien qu'on ne redoute.  
 La nature est muette, on l'interroge en vain.  
 On a besoin de Dieu, qui parle au genre humain.  
 Il n'appartient qu'à lui d'expliquer son ouvrage,  
 De consoler le foible, et d'éclairer le sage<sup>42</sup>.

Et dans une note au bas de la page, il ajoute : la Révélation seule peut enseigner ce que l'esprit humain ne saurait comprendre<sup>43</sup>.

Nous avons vu précédemment que, durant le séjour de Voltaire à Colmar, dom Sinsart s'était fait montrer le « billet testimonial » qui avait été remis au philosophe après qu'il eut fait ses Pâques. *L'Examen du Christianisme* a paru en 1758, mais l'abbé de Munster paraît à ce moment-là en être resté à cette idée : Voltaire, le libertin, est revenu à la religion.

Une part non négligeable de *L'Examen* est consacrée au judaïsme, dans ses rapports avec la religion chrétienne. Dom Sinsart mentionne le fait que l'empereur Julien avait incité les juifs à rebâtir le Temple de Jérusalem, mais que l'entreprise fut interrompue par un tremblement de terre :

<sup>40</sup> Les frères Cramer.

<sup>41</sup> « À l'égard de quelques écrits plus sérieux, tout ce que j'ai à vous dire, c'est que je suis né français et catholique ; et c'est principalement dans un pays protestant que je dois vous marquer mon zèle pour ma patrie et mon profond respect pour la religion dans laquelle je suis né, et pour ceux qui sont à la tête de cette religion. Je ne crois pas que dans aucun de mes ouvrages il y ait un seul mot qui démente ces sentiments » (lettre-préface aux frères Cramer, en tête de la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, 1756 ; voir D.app.153).

<sup>42</sup> *Poème sur le désastre de Lisbonne*, dans Voltaire, *Mélanges*, éd. J. van den Heuvel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 308.

<sup>43</sup> *Examen du Christianisme*, chap. LXIV, *op. cit.*, p. 191-193.

Je n'ai pas été peu surpris quand j'ai vû un fait aussi-bien constaté, rejeté comme une absurdité par un écrivain fameux. Voici comment M. de Voltaire s'exprime dans ses réflexions sur l'Empereur Julien : On ne peut concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui seul de tous les historiens rapporte qu'il sacrifia une femme dans le Temple de la lune à Carrès. Ce conte infâme doit être mis avec ce conte absurde d'Ammien, que le génie de l'Empereur apparut à Julien avant sa mort ; et avec cet autre conte non moins ridicule, que quand Julien vouloit faire rebâtir le Temple de Jérusalem, il sortit de terre des globes de feu qui consumèrent les ouvrages et les ouvriers<sup>44</sup>.

Si quelqu'un racontoit tout ce qui s'est passé dans le desastre de Lisbonne, qui offre bien des circonstances pareilles à ce qui s'est passé à Jérusalem, auroit-on raison de soutenir que c'est un conte ridicule ; celui qui prendroit ce parti ne le seroit-il pas lui-même ? Quelle impossibilité peut-on trouver dans ce fait ? Est-il permis de nier, sans en apporter aucune raison, ce qui est attesté par des écrivains irréprochables ? Or le prodige qui s'est fait voir lorsque Julien vouloit qu'on rétablît le Temple des juifs, est attesté par Ammien Marcellin, officier de distinction, très-attaché à Julien et payen comme lui. Joignés à ceci le témoignage exprès de saint Ambroise et de saint Chrysostome. On doit les regarder à cet égard comme trois auteurs originaux, puisqu'ils vivoient dans ce tems-là : ils racontent tous unanimement ce même fait avec des circonstances encore plus particulières. M<sup>r</sup>. de Voltaire philosophe s'est chargé de faire l'éloge d'un empereur philosophe ; rien de plus naturel : de toutes les belles choses qu'il dit de son héros, il n'y en a pas une appuyée sur des témoignages aussi forts que ceux que nous produisons pour prouver le fait rapporté par Ammien. Pourquoi rejeter celui-ci, et adopter les autres ? Il y a en cela une partialité trop marquée : et pour dire ce que j'en pense, c'est que cela a été écrit dans le temps qu'on haïssoit le Christianisme. Ce morceau ne se liroit plus dans la dernière édition de Genève, si elle avoit été examinée par l'auteur. Il n'ignore pas que les tremblemens de terre occasionnent souvent des éruptions de feux souterrains, pourquoi traiter de conte ridicule la relation d'un fait semblable ? C'est que les circonstances favorisent une religion qu'on n'aimoit pas, et contre laquelle on se déchainoit en toute occasion<sup>45</sup>.

44 Voir l'article « Julien » du *Dictionnaire philosophique*, fin de la section 2.

45 *Examen du Christianisme*, chap. LXXIX, *op. cit.*, p. 237-242.

L'*Examen du Christianisme* est suivi d'une *Réfutation du Sermon des Cinquante*, qui possède une pagination propre et fut rééditée en 1771, sans nom d'auteur<sup>46</sup>. Dom Sinsart y justifie ainsi sa manière d'écrire : « Cette brochure ne contenant que des pensées détachées et sans liaison, on ne pouvoit y répondre solidement qu'en suivant sa méthode. C'est ainsi qu'un homme célèbre a prétendu faire voir le faux de quelques pensées de Pascal ; quel meilleur modèle pourroit-on choisir, que ce fameux écrivain ? [...] Au reste ceux qui sauront apprécier au juste le Sermon qui a fait tant de bruit, n'y verront que quelques maximes philosophiques dont on abuse par des équivoques, et par des conséquences mal tirées »<sup>47</sup>. Si les philosophes dans leur ensemble ont droit à un coup de griffe<sup>48</sup>, la cible principale est évidemment Voltaire.

Quatre ans plus tard, dom Sinsart publia une *Question politique, où l'on examine si les Religieux rentés sont utiles ou nuisibles à l'État*<sup>49</sup> : il s'agissait de justifier l'utilité sociale des moines, face aux critiques dont ils font l'objet. Les allusions à Voltaire courent à travers le livre comme le filigrane à travers le papier. Lorsque l'abbé de Munster remarque que plusieurs écrivains ont été reçus dans des monastères, pense-t-il à Voltaire et à son séjour à Senones ? Dom Sinsart cite un passage de l'*Épître à Mme Denis* de Voltaire, « l'homme du monde le plus prévenu contre les Moines »<sup>50</sup>, et critique plusieurs passages de l'*Essai sur les mœurs*<sup>51</sup> :

252

46 BnF, Z. Beuchot 1712 ; Bibliothèque municipale de Nancy, 262.582 ; Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, CD.121.153. Voir Jerom Vercruysse, *Les Voltairiens, 2<sup>e</sup> série : Voltaire jugé par les siens*, Millwood, Kraus International Publications, 1983, n° 471, qui ne signale pas qu'il s'agit d'une réédition.

47 *Examen du Christianisme*, op. cit., p. 2-3.

48 « [...] les prophètes comme moi, ne sont pas admis aux mystères des Philosophes modernes, car les incrédules se décorent de ce beau titre, aussi justement employé que lorsque le Roi d'Angleterre se dit Roi de France » (*ibid.*, p. 8).

49 On pourra comparer le livre de dom Sinsart à celui publié neuf ans plus tôt par un bénédictin allemand, dom Anselm Desing, et intitulé *Opes sacerdotii num reipublicae noxiae ?* (Ratisbonne, J. Gastl, 1753), qui avance des arguments similaires : « [...] *monachi olim extirparunt horrentes Germaniae sylvas, exsiccarunt paludes, coercuerunt vastatores fluvios, vias munierunt, plantarunt vineas, hortos, viridaria, conserverunt agros, complanarunt prata, fecere terram frequentem populo, campos armentis, lacus piscibus, provincias villis, oppidis et civitatibus* » (« autrefois les moines déracinèrent les impénétrables forêts d'Allemagne, ils asséchèrent les marécages, aménagèrent de vastes fleuves, construisirent des routes, plantèrent des vignes, des jardins, des bosquets, cultivèrent les champs, aplanirent les prés, rendirent la terre habitable, firent des pâturages pour le bétail, des étangs pour les poissons, des gouvernements pour les fermes, les places-fortes, les cités » [p. 30]). Cf. dom Sinsart : « On cède à des solitaires un terrain inculte, des forêts, persuadé qu'ils fertiliseraient ce sol, qui ne rapportoit rien à la société. Ces hommes laborieux travailloient avec une activité persévérante pour se procurer du pain, qu'ils acquéroient à la sueur de leur front. Aussi-tôt qu'ils avoient le nécessaire, qui se bernoit à très-peu de chose, ils pousoient leurs travaux et invitoient les paysans de se joindre à eux pour défricher les bois qui leur avoient été donnés, et pour y établir dans la suite des Colons. C'est ce qui a donné naissance à quantité de villages, et à plusieurs villes considérables, qui se sont formées autour des Abbayes » (*Question politique...*, op. cit., p. 29-30. Même idée p. 168-169).

50 *ibid.*, p. 34.

51 *Réfutation des chapitres 8, 45, 113 (ibid., p. 134, 136-137, 139-140).*

On auroit peine à croire qu'un écrivain célèbre ait pu faire un raisonnement aussi louche que celui qu'on lit dans l'article de l'établissement du calvinisme en Angleterre. « En général toute nation qui a converti les couvents à l'usage public y a beaucoup gagné, sans que personne y ait perdu, car en effet on n'ôte rien à une société qui n'existe plus. On ne fit tort qu'aux possesseurs passagers que l'on dépouillait, et ils n'ont point laissé de descendants qui puissent se plaindre ; et si ce fut une injustice d'un jour, elle a produit un bien pour des siècles »<sup>52</sup>. Si cet Auteur a prétendu persuader par un sophisme aussi palpable, il s'est assurément trompé. Supposons qu'on le dépouille de tout son bien, et qu'on lui dise pour raison que n'ayant point de descendants qui puissent se plaindre, on ne leur ôte rien. Je doute fort qu'il dût trouver bon un pareil raisonnement<sup>53</sup>.

Dom Sinsart revient à Julien l'Apostat : « Ce grand Empereur [Constantin] sera regardé par nos Réformateurs modernes comme un superstitieux : aussi l'un d'eux s'est efforcé de le peindre avec les plus noires couleurs, tandis qu'il a employé ce que son pinceau avoit de plus séduisant pour faire le portrait de Julien l'Apostat. Quel aveuglement ! Que doit-on penser des délires d'une pareille philosophie ? »<sup>54</sup>.

Il est donc patent que dom Sinsart a lu Voltaire de près. La bibliothèque abbatiale de Munster, telle que nous la fait connaître le dernier catalogue rédigé au début de la Révolution, abritait plusieurs titres du philosophe, certains classés dans la catégorie des livres interdits<sup>55</sup>. Il serait souhaitable que l'on étudie un jour, de manière approfondie, la présence des écrits voltairiens dans les bibliothèques monastiques et, plus largement, les rapports entre Voltaire et les hommes d'Église de son temps.

52 Citation de l'*Essai sur les mœurs*, chap. 134, « De Calvin et de Servet », éd. René Pomeau, Paris, Garnier, 1963, 2 vol., t. II, p. 249.

53 *Question politique...*, *op. cit.*, p. 134-135.

54 *Ibid.*, p. 163.

55 *Catalogus alphabeticus auctorum quorum opera extant in hoc imperialis abbatiae sancti Gregorii monasteriensis Bibliothecâ* (Bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, manuscrit 177 ; copie aux Archives départementales du Haut-Rhin, ms. 139). Ce catalogue fut achevé le 19 août 1789 par dom Baptiste Léonard, qui signale les œuvres suivantes de Voltaire : « 1. *Anti-Machiavel* ; 2. *Éléments de la philosophie de Newton* ; 3. *Reponse aux objections contre la philosophie de Newton, et métaphysique* ; 4. *Siècle de Louis XIV avec les remarques de La Beaumelle* ; 5. *Supplément au Siècle de Louis XIV* ; 6. *Essai sur l'histoire du siècle de Louis XIV* ; 7. *Histoire de Charles XII* ; 8. *Précis du siècle de Louis XV* ; 9. *Annales de l'Empire* ; 10. *Histoire de Russie sous Pierre le Grand. Vide et libros prohibitos littera S.* » (p. 250). Je remercie M. Jean-Luc Eichenlaub, directeur des Archives départementales du Haut-Rhin, de m'avoir fourni une reproduction de ce manuscrit. Signalons également l'étude toute récente de Claude Muller, « Dom Benoît Sinsart, un ardent Ardenais », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, n° 67 (2013), p. 51-62.

